

Le fruit d'un travail collectif

Ils sont une quarantaine à s'être prêté au jeu. Jusqu'à la fin du mois, des élèves du lycée Edmond-Perrier exposent, à la Cour des arts, les œuvres qu'ils ont réalisées en cours d'arts plastiques.

Sarah Bourletias

Elle a le sourire. Et des sentiments qui balancent entre un gramme d'émotion, un autre de stress et une pincée de fierté. « C'est la première fois que j'expose des œuvres et, pour quelqu'un comme moi qui a l'envie de se lancer dans un métier artistique, ce n'est pas rien ! »

Et même un bon début pour Jade Duplan, élève de terminale au lycée Edmond-Perrier. Jusqu'à la fin du mois, 43 lycéens de l'établissement tulliste exposent, à la Cour des arts, les œuvres qu'ils ont réalisées, durant l'année, en cours d'arts plastiques.

Laisser sa créativité s'exprimer

Si les classes de seconde ont travaillé sur le thème du carnet, les premières ont exploré l'univers du vêtement (*photo*), quand les terminales avaient



SOURIRES. Marie et Lilie, élèves de première au lycée Edmond-Perrier, ont choisi de travailler sur le costume. PHOTO ANNE CILUFFO

« champ libre pour leurs créations », précise Anne-Lise Dubois, leur professeur d'arts plastiques. « Dans tous les cas, cette initiative doit permettre aux élèves d'exprimer leur créativité, ce qu'il n'est pas toujours évident de faire à l'école ou, plus tard, dans le monde du travail. »

Les lycéens, eux aussi, ont le sentiment d'avoir

pu « laisser libre cours à nos envies », poursuit Jade Duplan, qui a choisi de travailler sur le thème du vêtement.

La jeune fille a dessiné, sur des feuilles de papier, des modèles féminins habillés de robes atypiques, réalisées avec des plumes, des fils électriques ou du tissu.

Si les créations des lycéens ont essentiellement

investi la Cour des arts, certaines d'entre elles ont été installées dans la vitrine du Point G. « Éclairées, les réalisations prennent tout leur sens », précise Anne-Lise Dubois. Un spectacle à découvrir à la nuit tombée... ■

Pratique. « L'exposition collective 43 » est à découvrir, à la Cour des arts, jusqu'au 30 mars, du mardi au vendredi, de 12 heures à 18 heures. Entrée libre.